

Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) de la Nouvelle-Aquitaine

Créer un écosystème de l'innovation

La capacité d'un territoire à assurer son développement économique, à améliorer sa compétitivité et à innover dans tous les domaines, dépend fortement des possibilités d'accès à la connaissance et à la formation de ses citoyens, et de la richesse de son potentiel scientifique. C'est pourquoi le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche est naturellement un vivier d'innovations (technologiques, organisationnelles, sociales, pédagogiques, etc) et participe à la transformation des connaissances en compétences par la professionnalisation des formations. Conscient de ces enjeux, le Conseil régional souhaite amplifier la structuration du continuum recherche - innovation - compétences - entreprises - emplois, à travers la mise en œuvre d'une politique volontariste de soutien à la recherche, à l'enseignement supérieur et à l'innovation, source de création de filières d'avenir à haute valeur ajoutée.

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et **Gérard Blanchard**, vice-président en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, ont lancé la démarche d'élaboration du **SRESRI** de la Nouvelle-Aquitaine le 23 janvier 2017, à l'Université Bordeaux Montaigne, en présence de près de 700 représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que des partenaires socio-économiques.

L'élaboration du SRESRI s'inscrit dans la continuité de la concertation menée en 2016 pour l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (**SRDEII**), adopté fin 2016, dont elle viendra enrichir les 9 grandes orientations stratégiques rappelées ci-dessous, notamment en renforçant le triptyque recherche - enseignement supérieur - entreprises et l'attractivité des sites universitaires:

1. Anticiper et accompagner les transitions régionales
2. Poursuivre et renforcer la politique de filières
3. Améliorer la performance industrielle des entreprises régionales et déployer l'usine du futur
4. Accélérer le développement des territoires d'innovation
5. Renforcer l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire
6. Ancrer durablement les différentes formes d'économie sociale et solidaire sur le territoire régional
7. Accompagner le retournement, la relance des territoires et des entreprises
8. Renforcer l'internationalisation des entreprises, des écosystèmes et l'attractivité des territoires
9. Développer l'écosystème de financement des entreprises

Le **SRESRI** permettra en outre de réaffirmer 4 grandes ambitions, dans une vision prospective à 10 ans :

- **renforcer un socle d'excellence scientifique, technologique et pédagogique** en vue de stimuler l'innovation ;
- **faciliter l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur**, quelles que soient leurs origines géographiques et sociales, tout en assurant leur réussite et leur insertion professionnelle ;
- **développer une stratégie de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle** ;
- **bâtir un espace régional de l'enseignement supérieur et de la recherche**, doté d'une instance de gouvernance partagée : la Conférence Régionale de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et du Transfert de Technologie.

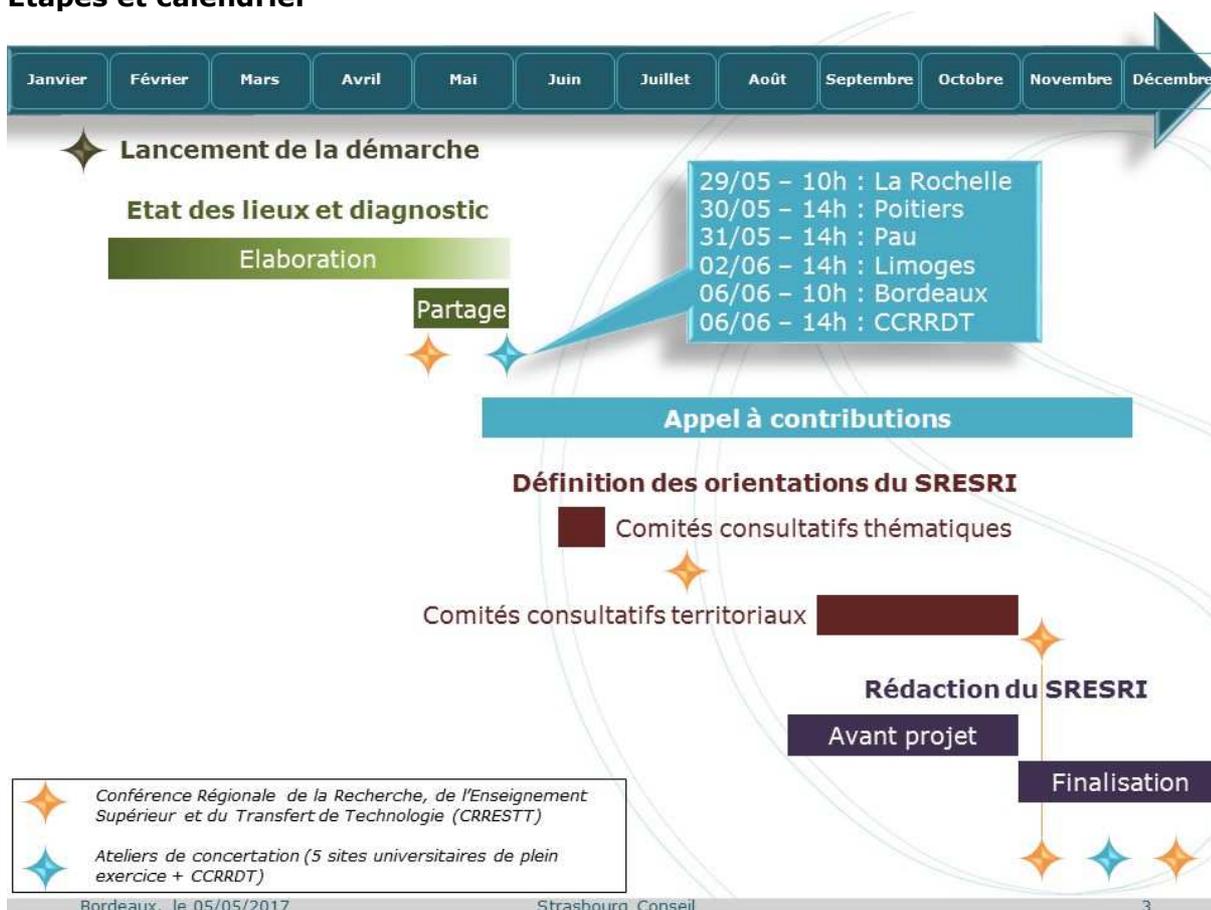
Méthode

Construit en concertation avec les acteurs publics et privés présents dans l'écosystème régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le SRESRI analysera huit grands thèmes au regard des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux du territoire régional, en cohérence avec les orientations fixées au niveau national et en articulation avec les stratégies locales de la métropole et des agglomérations :

- Enseignement supérieur et parcours de formation
- Recherche
- Innovation, valorisation, transfert de technologie
- Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle
- Usages numériques
- Vie étudiante
- Entrepreneuriat étudiant
- Attractivité des sites

A l'issue de la restitution de l'état des lieux et du diagnostic, un travail spécifique sera mené sous un angle thématique et régional (1^{ère} série de comités consultatifs), puis il sera décliné en fonction des spécificités territoriales infra-régionales (2^{ème} série de comités consultatifs organisés à l'échelle des sites universitaires).

Etapes et calendrier



Pour plus d'informations : <https://naqui.fr/SRESRI>